



ACCA TREBES



SAISON 2017 – 2018

**OUVERTURE GENERALE LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2018
CLOTURE GENERALE DE LA CHASSE SUIVANT L'ARRETE MINISTERIEL**

ESPECES	DATE D'OUVERTURE	DATE DE FERMETURE	CONDITIONS PARTICULIERES
Tourterelles des bois	25 août 2018	Arrêté préfectoral	Au poste Samedi et dimanche Chien en laisse
Palombes et pigeons	9 septembre 2018	Arrêté préfectoral	Au poste Samedi et dimanche Chien en laisse
Palombes et pigeons	07 octobre 2018	Arrêté préfectoral	Tous les jours au poste
Perdrix rouges et lièvre	14 octobre 2018	9 décembre 2018	Dimanche et jours fériés Perdrix : 2 par jour de chasse Lièvres : 1 par jour de chasse
Lapins et faisans	14 octobre 201	13 janvier 2019	Mercredi, dimanche et jours fériés 2 faisans/personne/par jour de chasse

CHASSE EN BATTUE SANGLIER ET CHEVREUIL UNIQUEMENT LE SAMEDI

RESERVES ET REFUGES

Réserve : de la route de VILLALIER au bord d'Aude .

Refuge : plaine du Dévès : bord du canal à la route de VILLEDUBERT.

RESTRICTIONS

CHASSE INTERDITE DANS TOUTES LES ZONES INDUSTRIELLES
CHASSE INTERDITE DANS LES VIGNES VENANT D ETRE PLANTEES
CHASSE INTERDITE A MOINS DE 150 M DES HABITATIONS

.../...

DISTRIBUTION DES CARTES

Palombes, pigeons et tourterelles des bois : vendredi 24 août 2018 à partir de 18h00 à BERAGNE.

Ouverture générale : vendredi 12 octobre 2018 à partir de 18H00 à l'O.M.S.L.

AUCUNE CARTE NE SERA DELIVREE SANS PRESENTATION DE L'ASSURANCE ET DU PERMIS DE CHASSE DE L ANNEE EN COURS ET EN DEHORS DE CES DATES ET HORAIRES

PRIX DES CARTES POUR LA SAISON 2018 /2019

- Résidents : 60 euros
- Non résidents : 120 euros
- Permis jeune, jusqu'à 21 ans inclus : 30 euros.

A partir du 3ème dimanche après l'ouverture : carte invité ; une par actionnaire par saison
Carte temporaire : la journée : 15 euros : deux par chasseur maximum.

Aucune carte gratuite permanente ne sera délivrée.

Participation aux battues sangliers/chevreuils : 30 euros la saison

CARTES A LA JOURNEE A RETIRER A PARTIR DU 3ème DIMANCHE CHEZ :

Monsieur Gilbert RAMON 10 rue du canigou tél : 04 68 78 82 10 ou 06 74 62 61 91
Monsieur André ZARCO 3 rue de l'hérault tél : 04 68 78 61 98 ou 06 19 95 15 50

LACHERS DE FAISANS ou DE PERDRIX GRISES

1^{er} / 14 OCTOBRE 2018
2^{ème} / 09 DECEMBRE 2018

DIVERS

Tous renseignements utiles feront l'objet d'un affichage sur la porte de l'O.M.S.L. 1^o étage - A.C.C.A. - pêche.

LE PRESIDENT

En annexe :

chasse grand gibier sur le territoire des ROUGEATS.

Annexe